

Dans les instances *FO* est à l'initiative, porte les revendications, affirme clairement ses positions et défend les intérêts des personnels !

Liste non exhaustive…2022-2026

F3SCT

Avis FO : Amiante — information et DTA

La F3SCT-D 53 réunie le 4 juillet, demande au directeur académique de prendre contact avec toutes les collectivités territoriales propriétaires de bâtiments scolaires dans le département, afin que l'information sur les bâtiments exposés au risque amiante soit communiquée aux personnels, et que les DTA soient mis à disposition de tous les agents.

POUR : unanimité

Avis FO : Évaluations d'école — risques psychosociaux

La F3SCT-D 53 considère que les évaluations d'école exposent les personnels à de multiples risques psycho-sociaux (surcharge de travail importante, pression des élus et des parents d'élèves sur le processus d'évaluation, insistance hiérarchique pour s'inscrire dans le dispositif, remise en cause de la liberté pédagogique et de l'intégrité professionnelle, conséquences sur le déroulement de carrière). La F3SCT-D de la Mayenne demande l'abandon de ce dispositif.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2)
CONTRE : UNSA (2)

Avis FO: Évaluations d'école — volontariat des équipes

Considérant qu'aucun texte réglementaire ne permet d'imposer les évaluations d'école, la F3SCT-D demande le strict respect du volontariat des équipes enseignantes.

POUR : unanimité

Avis FO : Visites médicales — collège Pierre-Dubois à Laval

La F3SCT-D 53 réunie le 30 octobre 2023 demande à la directrice académique de donner suite à toutes les demandes de visites médicales formulées par les agents du collège Pierre Dubois à Laval.

POUR : unanimité

Avis FO : Remplacement — recrutement sur liste complémentaire

Considérant le nombre important d'absences non remplacées et les conséquences pour la santé et la sécurité des personnels, considérant les démissions de professeurs des écoles stagiaires, les membres de la F3SCT-D 53 réunis le 30 novembre 2023 demandent un recrutement de professeurs des écoles sous statut par le ré-abondement immédiat de la liste complémentaire, et la création de postes de titulaires remplaçants. Elle demande à la directrice académique de saisir Madame la Rectrice en ce sens.

POUR : unanimité

Avis FO : Abrogation du « choc des savoirs »

La F3SCT de la Mayenne, réunie le 18 juin 2024, demande l'abrogation de la réforme « choc des savoirs ». Cette réforme impose une logique de tri social qui implique les enseignants, porte atteinte à leur liberté pédagogique, et génère des emplois du temps dégradés, avec notamment la suppression des dédoublements dans certaines matières. La mise en œuvre de cette réforme aura un impact sur la santé de nos collègues.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2)
ABSTENTION : UNSA (2)

Avis FO : Rythmes scolaires — semaine de quatre jours

Considérant que la semaine scolaire de 4 jours est largement majoritaire, que le fonctionnement sur 5 jours engendre des inégalités de traitement entre les personnels (transport supplémentaire, temps de service supplémentaire…), dégrade leurs conditions de travail, et entretient une confusion scolaire/périscolaire, la F3SCT de la Mayenne, réunie le 18 juin 2024 demande que toutes les écoles fonctionnent sur une semaine de 4 jours.

POUR : FO (3)
CONTRE : UNSA (2)
ABSTENTION : FSU (3), CGT (2)

Avis FO : Inclusion — places et structures spécialisées

La F3SCT de la Mayenne, réunie le 18 juin 2024, demande l'ouverture de toutes les places nécessaires dans les établissements médico-sociaux, notamment dans les structures spécialisées (IME, ITEP, SATED, SESSAD, CMPP…) ainsi que dans les classes et dispositifs adaptés et spécialisés que sont les ULIS et SEGPA, pour que tous les élèves en situation de handicap puissent bénéficier d'une scolarisation correspondant à leurs besoins.

POUR : unanimité — FO (3), FSU (3), CGT (2), UNSA (2)

Avis FO : Établissements médico-sociaux — retrait du décret sur les dispositifs intégrés

La F3SCT de la Mayenne, réunie le 18 juin 2024, considérant le risque de fermeture qui pèse sur les ESMS, demande le retrait du projet de décret relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux (ESMS) qui aurait pour objet de généraliser l'externalisation des classes de ces établissements dans les écoles et les établissements.

POUR : FO (3), CGT (2)
ABSTENTION : FSU (3), UNSA (2)

Avis FO : Amiante — information individuelle annuelle

Face aux risques pour la santé, représentés par une exposition, même minime à l'amiante, la F3SCT demande qu'une information complète et explicite soit envoyée individuellement chaque année à tous les agents de l'Education nationale exerçant en Mayenne.

POUR : FO (3), CGT (2)
ABSTENTION : FSU (3), UNSA (2)

Avis FO : Amiante — suivi médical des personnels exposés

L'amiante étant classée cancérogène sans seuil, la F3SCT de la Mayenne demande qu'un suivi médical régulier soit proposé à tous les agents de l'Education Nationale ayant exercé leurs fonctions dans un établissement scolaire du département, dans lequel la présence d'amiante est avérée, quelle que soit la classification des matériaux détectés (liste A, B ou C), et y compris après que ces agents aient cessé leurs fonctions.

POUR : FO (3), CGT (2)
ABSTENTION : FSU (3), UNSA (2)

Avis PSC / Protection sociale complémentaire — adhésion obligatoire à la MGEN

À compter du 1er mai 2026, les personnels de l'Éducation nationale seront tenus d'adhérer obligatoirement à la MGEN pour la couverture santé. Cette obligation supprimerait toute liberté de choix et entraînerait, pour beaucoup, un coût plus élevé pour des garanties souvent moins favorables. Face à cette menace directe pour la santé des personnels, aux risques qui pèsent sur la prise en charge médicale des agents et sur leur situation sociale, la F3SCT de la Mayenne, réunie le 25 novembre 2025, demande :

- L'abandon de l'adhésion obligatoire au volet santé,
- L'abrogation de l'accord ministériel du 8 avril 2024,
- Le renforcement des budgets de l'action sociale afin que toutes les prestations continuent d'être assurées aux agents en fonction de leurs besoins.

La F3SCT de la Mayenne considère que la santé et l'action sociale ne doivent pas relever d'une logique marchande puisqu'elles constituent des droits essentiels et fondamentaux.

POUR : FO
CONTRE : CGT, FSU, UNSA

Vote : Fiche réflexe « Réagir face aux violences »

A la demande de la FSU et de l'UNSA, nos responsables administratifs ont organisé un groupe de travail (GT) pour co-élaborer une fiche réflexe, définie comme : « une fiche synthétique permettant aux personnels d'avoir une vision complète et rapide des modalités d'accompagnement possibles lorsqu'ils sont exposés à la gestion d'une situation complexe ».

La FNEC-FP FO 53 avait été la seule organisation à avoir boycotté ce groupe de travail, et à avoir refusé de cautionner cette fiche réflexe qui ne répond en rien aux revendications et aux besoins des personnels. En cohérence, et sur mandat de nos adhérents et de nos instances, la délégation a voté CONTRE cette "fiche reflexe". FO est la seule organisation à justifier systématiquement ses votes.

POUR : FSU (3), UNSA (2), CGT (2)
CONTRE : FO (3)

Avis : Infirmières scolaires — maintien et création de postes INFENES

La suppression d'un poste d'infirmière scolaire dans le département aura des conséquences importantes et préjudiciables sur les conditions de travail ainsi que sur la santé des personnels INFENES. Dans ce contexte, la F3SCT-D 53 réunie le 20 mars 2026 demande :

- L'abandon de la suppression du poste d'INFENES prévue à la rentrée 2026
- L'arrêt des redéploiements de postes d'INFENES ;
- L'augmentation du nombre de postes d'INFENES afin de répondre aux besoins urgents des établissements et des personnels.

POUR : FO (3), CGT (2)
ABSTENTION : UNSA (2), FSU (3)

Avis : Carburants — indemnités kilométriques, ISSR et point d'indice

Au regard des conséquences sociales pour les personnels, engendrées par les hausses brutales et soudaines du prix des carburants, la F3SCT de la Mayenne, réunie le 20 mars 2026, demande :

- La réévaluation urgente des taux des indemnités kilométriques ;
- La revalorisation de l'ISSR ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice.

POUR : FO (3), CGT (2)
ABSTENTION : FSU (3), UNSA (2)

CSA

Avis FO : Listes complémentaires CRPE — recrutements et création de postes

Le CSA-SD réuni le mardi 20 juin 2023 demande le recrutement de toutes les personnes inscrites sur les listes complémentaires CRPE pour permettre le recrutement immédiat de fonctionnaires stagiaires à hauteur des besoins urgents et en particulier pour : la création de postes de remplaçants pour couvrir toutes les absences, l'ouverture des classes réclamées par les équipes enseignantes, l'annulation des fermetures de classes, la création de postes RASED, de postes d'enseignants référents, l'augmentation des décharges de direction. Le CSA-SD demande au directeur académique de saisir la rectrice en ce sens.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2)
ABSTENTION : UNSA (2)

Avis intersyndical, à l'initiative de FO : Formation continue — respect des obligations réglementaires de service

Le CSA-SD 53, réuni le 5 février 2024, demande le respect du décret n° 2017-44 du 29 mars 2017 qui définit les obligations de service des PE. En ce sens, le CSA-SD 53 demande l'abandon de tout qualificatif apposé aux formations, sous-entendant l'obligation d'y participer, comme c'est le cas avec le qualificatif « contrainte ». Le CSA-SD rappelle que le caractère obligatoire des formations n'existe pas, et demande le respect de la liberté pédagogique des PE.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), UNSA (2)

Avis FO : Listes complémentaires — recrutement et réabondement

Le CSA-SD réuni le jeudi 20 juin 2024 demande le recrutement effectif de toutes les personnes inscrites sur les listes complémentaires ainsi que le ré-abondement des listes complémentaires, pour permettre le recrutement immédiat de fonctionnaires stagiaires à hauteur des besoins urgents, en particulier pour : la création de postes de remplaçants pour couvrir toutes les absences, l'ouverture des classes réclamées par les équipes enseignantes, l'annulation des fermetures de classes, la création de postes RASED, de postes d'enseignants référents, l'augmentation des décharges de direction, des places en ESMS. Le CSA-SD demande à la directrice académique de saisir à nouveau la rectrice en ce sens.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), UNSA (3)

Avis FO : Infirmière scolaire — annulation du redéploiement du poste de Réaumur-Buron

Le CSA-SD 53, réuni le 27 mars 2025 demande l'annulation du redéploiement du poste d'infirmière pris en Mayenne au lycée Réaumur-Buron pour le département de Loire Atlantique. Le CSA-SD demande au directeur académique d'abonder les postes d'infirmière scolaire dans le département et d'interpeller la Rectrice en ce sens pour faire valoir les besoins et la spécificité de notre département rural.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), UNSA (2)

Vote : Plan de formation 2025-2026

CONTRE : FO (3)

ABSTENTION : FSU (3), UNSA (2), CGT (2)

Vote : Redéploiement / suppression d'un poste d'infirmière scolaire de la Mayenne

Lors du CSA académique de préparation de rentrée, annonce du redéploiement d'un poste d'infirmière titulaire de la Mayenne vers la Loire-Atlantique.

POUR : UNSA

CONTRE : FO, FSU, CGT

ABSTENTION : CFDT

CDEN

Vœu FO : Collège — retrait de la réforme et maintien de la technologie en 6e

Le CDEN de la Mayenne, réuni le 6 mars 2023 se prononce pour le retrait de la « réforme » du collège et pour le maintien de technologie en classe de 6ème.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), UNSA (1)

Vœu FO : Pacte Ndiaye — abandon et augmentation indiciaire

Le CDEN de la Mayenne réuni le 6 mars 2023 se prononce pour l'abandon du pacte Ndiaye et pour l'augmentation indiciaire immédiate des personnels de l'Education Nationale, sans contrepartie, et avec la prise en compte des inflations successives.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), UNSA (1)

Vœu FO : Inclusion scolaire — abandon de l'acte 2 de l'école inclusive

Le CDEN demande l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et y oppose :

- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED
- Le maintien des structures d'enseignement spécialisé (ITEP, IME…) et la création de postes pour répondre à toutes les notifications de la MDA
- L'augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24h
- Le recrutement des AESH qui manquent pour répondre à toutes les notifications de la MDA et pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

Le CDEN estime que la pédagogie ne peut se substituer aux soins.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), FCPE
ABSTENTION : UNSA (2)

Vote : Rythmes scolaires — passage à quatre jours à Bourgneuf-la-Forêt

Vote sur le passage à la semaine de quatre jours pour l'école du Bourgneuf-la-Forêt.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), FCPE (1)
CONTRE : FCPE (3)
ABSTENTION : UNSA (2), USEP (1), FCPE (1)

Vœu FO : Rilhac 2 — abandon du projet de statut EPLEP

Le CDEN de la Mayenne, réuni le mardi 20 février 2024, demande l'abandon de la proposition de loi Rilhac 2 qui prévoit la création d'un statut d'Établissement Public Local d'Enseignement Primaire (EPLEP)

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2)
ABSTENTION : UNSA (3)

Vœu FO : « Choc des savoirs » — abandon de la réforme

Le CDEN de la Mayenne, réuni le mardi 20 février 2024 demande l'abandon du « Choc des savoirs » qui va :

- désorganiser les collèges par l'instauration de groupes de niveaux flexibles en Mathématiques et en Français
- supprimer des dédoublements
- éclater le groupe classe
- détériorer les emplois du temps
- réduire voire supprimer les enseignements disciplinaires et d'options
- remettre en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés
- dégrader les conditions de travail
- trier les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupe de niveaux conditionnant ainsi leur accès au lycée

POUR : FO (3), CGT (2), FSU (3), UNSA (3)

Vœu UNSA : Enseignement privé sous contrat — contrôles

Les membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale de la Mayenne, demandent aux représentants de l'Etat, du département et de l'Institution :

- De réaliser les contrôles budgétaires et administratifs dans tous les établissements privés sous contrat du département
- De produire les documents permettant de vérifier que ces établissements n'ont pas bénéficié de davantage de moyens financiers que la législation ne l'autorise,
- De supprimer le contrat d'association à tout établissement qui ne répondrait pas à ses obligations, notamment pédagogiques"

POUR : FSU (3), UNSA (2), CGT (2)
ABSTENTION : FO (3)

Vœu FO : Postes — abandon du projet de suppression de 4 000 emplois

Le CDEN de la Mayenne, réuni le 14 novembre 2024, demande l'abandon du projet de suppression de 4000 postes d'enseignants, et la création de postes statutaires à hauteur des besoins pour toutes les catégories de personnels.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), UNSA (2), FCPE
ABSTENTION : 2 (élus)

Vœu FO : Jours de carence — retrait des nouvelles mesures et suppression du jour actuel

Le CDEN de la Mayenne, réuni le 14 novembre 2024, demande l'abandon du projet gouvernemental allongeant de 1 à 3 jours le délai de carence pour les fonctionnaires et réduisant de 100% à 90% les indemnisations perçues lors des arrêts de maladie ordinaire. Le CDEN de la Mayenne demande également le retrait du jour de carence institué depuis 2018.

POUR : FO (3), FSU (3), CGT (2), UNSA (2)
ABSTENTION : (8 voix), dont FCPE / parents d'élèves

Vœu : Transports scolaires — gratuité

Le CDEN réuni le 6 février 2025 demande la gratuité des transports scolaires.

POUR : FO (3), CGT (2), FSU (3), FCPE (4)
ABSTENTION : UNSA (2)